

BADMINTON ESSONNE

AMBITION 2028 – Partie I



LES JEUNES

Pour l'amélioration de la prise en charge
et du niveau de jeu des jeunes badistes en Essonne

Version 4 – septembre 2021

Julien Henin

Directeur du comité départemental de badminton de l'Essonne

SOMMAIRE

1. Introduction	4
1.1. Bilan du projet jeunes 2015-2020	4
1.2. Objectifs pour l'olympiade 2020-2024	4
2. Amélioration de la prise en charge des jeunes badistes	5
2.1. Encourager la prise en charge des jeunes badistes dans les écoles de jeunes en cours de structuration	5
2.1.1. Formation des encadrants	6
2.1.2. Relation de proximité	7
2.1.3. Catégorie minibad	7
2.1.4. Sport scolaire	8
2.2. Soutenir et valoriser la prise en charge des badistes dans les écoles de jeunes structurées	8
2.2.1. Soutien financier et pédagogique	8
2.2.2. Valorisation des résultats	9
2.2.3. Equipe technique départementale	9
3. Amélioration du niveau de jeu général	10
3.1. Améliorer la qualité de formation des jeunes joueurs	10
3.1.1. Réforme de l'entraînement et des compétitions pour les poussins et benjamins	10
3.1.2. Offre de compétitions pour les minimes, cadets et juniors	11
3.1.3. Offre de stages	11
3.2. Soutenir et accompagner les meilleurs jeunes joueurs	11
3.2.1. Système de détection	11
3.2.2. Collectifs départementaux	12
3.2.3. Pôle d'entraînement départemental	13
3.2.4. Compétitions fédérales	13
ANNEXES	14
ANNEXE 1 – Récapitulatif des aides du comité	14
ANNEXE 2 – Structuration d'une école de jeunes	15
ANNEXE 3 – Architecture de la formation des encadrants *	17
ANNEXE 4 – Soutien à la création d'une séance spécifique minibad	18
ANNEXE 5 – Soutien aux cycles en école primaire	19
ANNEXE 6 – Architecture de la détection fédérale	20

Ce document détaillé s'attache à décrire les actions menées pour atteindre les objectifs fixés sur l'olympiade 2020-2024 suite au bilan du projet 2015-2020, dans le cadre de la mise en place du projet associatif « ambition 2028 »

1. Introduction

1.1. Bilan du projet jeunes 2015-2020

Le bilan des actions du projet jeunes 2015-2020 est positif avec des actions identifiées et reconnues par l'ensemble des acteurs du département avec notamment :

- ✓ La mise en place des collectifs départementaux qui a conduit à une augmentation du niveau de jeu des jeunes sélectionnés et permis un suivi régulier des jeunes. Les jeunes joueurs à potentiel ont ainsi été identifiés très tôt par le comité.
- ✓ L'augmentation de l'offre de compétition (notamment la création du niveau découverte), qui a permis à beaucoup de jeunes badistes de découvrir la compétition.
- ✓ La création d'un véritable esprit de groupe et d'appartenance au comité chez les jeunes.
- ✓ La création de l'équipe technique départementale en lien avec le travail réalisé sur la formation des encadrants, la création du livret « Les fondamentaux du jeune joueur » et la présence d'un nombre plus important d'entraîneurs professionnels. Les relations entre le comité et les clubs sont désormais très saines et les différentes entités travaillent en collaboration.

Le climat positif, dynamique et les solides fondations mises en place sont les éléments clés sur lesquels le comité s'appuie pour définir les objectifs du projet jeunes sur l'olympiade à venir.

Le bilan complet et détaillé du projet jeunes 2015-2020 est disponible sur le site internet du comité.

1.2. Objectifs pour l'olympiade 2020-2024

Le projet développé dans ce document s'étoffe avec l'intégration de la formation des encadrants pour plus de clarté et de cohérence. Il s'intéresse à un public plus large, des jeunes avec une pratique non-compétitrice aux compétiteurs et s'attache à améliorer la structuration des clubs.

Les objectifs fixés par le comité pour l'olympiade 2020-2024 s'articulent autour de deux axes majeurs :

- ✓ **L'amélioration de la prise en charge des jeunes badistes :**
 - Encourager la prise en charge des minibads, des jeunes non-compétiteurs et des jeunes compétiteurs au sein des écoles de jeunes en cours de structuration.
 - Soutenir et valoriser la prise en charge des jeunes dans les écoles de jeunes structurées.
- ✓ **L'amélioration du niveau de jeu général :**
 - Améliorer la qualité de formation des jeunes joueurs.
 - Soutenir et accompagner les meilleurs jeunes joueurs.

Pour la mise en œuvre, le comité s'appuiera sur la récente nomination d'un responsable sportif afin de coordonner l'ensemble du projet ; il recrutera un éducateur sportif « référent départemental des moins de 12 ans » pour la mise en place des actions.

2. Amélioration de la prise en charge des jeunes badistes

Le comité départemental compte 2000 jeunes, de minibad à junior, répartis dans 35 écoles de jeunes (pour 39 clubs au total).

L'état des lieux de la prise en charge des différents pratiquants par les clubs du département montre que :

- ✓ **Minibads** : malgré un nombre important de joueurs minibads (159 minibads au 1^{er} janvier 2020 - plus grand nombre en Ile-de-France) ce public est trop rarement encadré spécifiquement (très souvent mélangé avec plusieurs autres catégories), et l'offre de pratique se limite souvent à une unique séance hebdomadaire (pas de compétition, pas de regroupement départemental, ...).
- ✓ **Jeunes non-compétiteurs** : La pratique n'est pas assez encadrée par des spécialistes formés à l'animation et les catégories sont trop souvent mélangées.
- ✓ **Jeunes compétiteurs** :
 - On constate un manque général de volume d'entraînement et notamment un manque de séances individuelles.
 - Trop peu de clubs produisent des joueuses et joueurs évoluant en compétition au niveau régional et national.

Le comité propose un projet aux clubs selon leur structuration. Pour cela, il fixe un cahier des charges pour qu'une école de jeunes d'un club soit dite « structurée », et distinguera les clubs remplissant tous les critères de ceux dont ce n'est pas encore le cas.

Les actions seront donc ciblées pour soit soutenir un niveau de structuration important déjà atteint, soit motiver et aider les clubs à atteindre le niveau de structuration souhaité.

Ainsi, le cahier des charges pour une école de jeunes structurée est le suivant :

- ✓ Un entraîneur principal, diplômé,
- ✓ Un projet sportif formalisé définissant l'organisation de l'école de jeunes,
- ✓ Un suivi régulier des jeunes en compétition par l'entraîneur principal,
- ✓ L'organisation de stages sur les périodes de vacances scolaires,
- ✓ Le respect des dispositifs fédéraux (EFB, projet des instances ...),
- ✓ Une organisation des séances permettant :
 - La prise en charge cohérente et spécifique de l'ensemble des publics,
 - La possibilité, pour un poussin ou benjamin, de participer à plusieurs séances hebdomadaires dont une séance individuelle.

Pour une description technique détaillée des critères ainsi que l'organisation des séances, voir l'annexe 2 « *structuration d'une école de jeunes* ».

Selon ces critères, la performance et les résultats sportifs ne sont pas des critères de structuration : **ils en sont la conséquence.**

Objectif chiffré : 7 écoles de jeunes structurées en 2024, soit 20% des écoles de jeunes totales.

2.1. Encourager la prise en charge des jeunes badistes dans les écoles de jeunes en cours de structuration

Plusieurs actions ciblées sont développées pour soutenir les clubs qui s'engagent dans la voie de la structuration afin d'encourager la pratique des minibads, des jeunes non-compétiteurs et des jeunes compétiteurs.

2.1.1. Formation des encadrants

Point de départ pour aider les clubs à se structurer, la formation des encadrants est essentielle puisqu'elle permet aux animateurs de prendre en charge spécifiquement les publics, d'enseigner les fondamentaux et les règles de la pratique et de diffuser les messages fédéraux.

Le comité met l'accent sur :

- ✓ L'augmentation du nombre d'animateurs bénévoles,
- ✓ L'augmentation du nombre de professionnels,
- ✓ La qualification accrue des encadrants intervenants sur un public jeunes,
- ✓ La création d'un réseau de techniciens départementaux.

Plusieurs filières de formation répondants aux différents besoins sont proposées :

Filière Bénévole

Le comité poursuit et améliore son offre de formation à destination des encadrants bénévoles :

- ✓ Formation « adjoint de l'entraîneur »,
- ✓ Pack « module d'entrée » + « animateur bénévole 1 »,
- ✓ Pack « module d'entrée » + « entraîneur bénévole 1 » avec une formule continue et individualisée,
- ✓ La mise en place, toutes les 3 saisons, de la formation « animateur bénévole 2 jeunes » afin de proposer un complément facile d'accès, sur l'encadrement des jeunes, aux « animateurs bénévoles 1 »,
- ✓ Des sessions de formations continues sur différentes thématiques.

Toutes ces formations seront détaillées au sein d'un catalogue des formations diffusé sur le site du comité au début de chaque saison.

Pour plus de détail, voir l'annexe 3 « *architecture de la formation des encadrants* ».

Filière Universitaire

Le comité met en place un partenariat avec l'UFR STAPS d'Orsay afin d'identifier de futurs entraîneurs au sein des étudiants avec notamment les actions suivantes :

- ✓ Proposition de stage en club pour les étudiants de Licence 2^{ème} année,
- ✓ Accueil des étudiants de Licence 2^{ème} année sur les actions départementales,
- ✓ Intervention du comité pour présenter les métiers et les débouchés dans le badminton.

Le comité diffusera les candidatures en début de chaque saison aux clubs susceptibles d'accueillir un stagiaire.

Filière Professionnelle

Le comité poursuit le suivi personnalisé des encadrants souhaitant s'inscrire au diplôme d'état DEJEPS de Châtenay-Malabry afin de les préparer au mieux, eux et leur club, à l'entrée en formation.

Cet accompagnement, en lien étroit avec la Ligue Ile-de-France, prendra la forme de plusieurs réunions par saison et sera entièrement individualisé.

Enfin, le comité propose d'être, via son responsable sportif, tuteur des stagiaires DEJEPS en formation à Châtenay-Malabry afin de les accompagner également pendant l'année de formation.

Communication

Le comité créera plusieurs supports de communication en fonction des publics visés afin de faire connaître les débouchés dans le badminton et d'attirer des stagiaires dans les différentes filières de formation.

2.1.2. Relation de proximité

La réussite du 1^{er} axe du projet est conditionnée par une relation étroite entre les clubs et le comité, entamée lors de la précédente olympiade mais qui doit encore être renforcée au regard des nouveaux objectifs.

Aide à la structuration

Le responsable sportif (coordonnées en dernière page) du comité se tient à la disposition des clubs pour répondre aux interrogations et accompagner l'ensemble des clubs dans leur volonté de structurer leur école de jeunes.

Le comité ciblera également quelques clubs avec des écoles de jeunes jugées à potentiel afin de les accompagner individuellement.

Référent technique

Le comité, pour faciliter les échanges, devra pouvoir s'appuyer sur un référent technique (salarié ou bénévole) dans chaque club pour les actions suivantes :

- ✓ La gestion de l'école de jeunes et l'inscription aux différentes actions (détectations, compétitions etc.),
- ✓ La mise en œuvre des différentes actions,
- ✓ L'évaluation du projet.

Ces référents seront consultés plusieurs fois par saison.

2.1.3. Catégorie minibad

Public essentiel du projet, les minibads constituent la base de jeunes sur laquelle le club pourra construire à long terme.

Il est essentiel pour leur développement que les minibads soient encadrés sur une séance spécifique et non plus mélangés avec des joueurs de toutes les catégories.

Pour qu'elle soit efficace, une séance spécifique minibad devrait avoir ces caractéristiques :

- ✓ 1h au minimum,
- ✓ Au moins 6 joueurs de la catégorie minibad,
- ✓ Possibilité d'intégrer des joueurs poussins 1 avec un niveau débutant en respectant un maximum de 12 joueurs au total,
 - Ce maximum de 12 joueurs pourra être élargi si l'encadrant du créneau est accompagné par d'autres encadrants.
- ✓ Encadrant titulaire d'un des diplômes minimums suivant :
 - Dans le cas d'une école de jeunes en cours de structuration : AB2 Jeunes, EB1, CQP, DEJEPS,
 - Dans le cas d'une école de jeunes structurée : DEJEPS.

Objectif chiffré : 12 écoles de jeunes avec une séance spécifique minibad.

Soutien à la création d'une séance spécifique minibad

Le comité soutiendra la création d'une première séance spécifique minibad ou la réorganisation d'un créneau existant avec les actions suivantes :

- ✓ Formation de l'encadrant,
- ✓ Fourniture de matériel pédagogique.

Pour plus de détail sur le soutien spécifique Minibad, voir l'annexe 4 « *soutien à la création d'une séance spécifique minibad* ».

Rassemblements départementaux

Le comité organisera deux regroupements des minibads par saison.

Ces regroupements, géré par le salarié du comité « référent départemental des moins de 12 ans » mélangeront entraînement et compétition amicale afin de les fidéliser et d'identifier les jeunes à potentiel.

2.1.4. Sport scolaire

L'école primaire, via ses enseignants et la masse d'enfants pouvant pratiquer le badminton, est un vecteur de développement très important mais qui a été jusqu'à maintenant négligé par le comité.

Soutien aux cycles de badminton en école primaire

Être en relation avec une école primaire fait partie des étapes importantes pour structurer son école de jeunes en faisant pratiquer le badminton dans les écoles alentours, pour augmenter son nombre de licenciés, pour communiquer sur des actions de promotions, pour détecter des jeunes à potentiels etc.

Le comité souhaite encourager et soutenir les clubs à intervenir dans les écoles primaires sous la forme de cycle avec les actions suivantes :

- ✓ Aide administrative,
- ✓ Financement de l'encadrant du club,
- ✓ Prêt de matériel.

Pour plus de détail sur le soutien aux interventions en école primaire, voir l'annexe 5 « *soutien aux cycles en école primaire* ».

USEP

Le comité a la chance de pouvoir s'appuyer sur une structure de l'USEP (Union sportive de l'enseignement du premier degré) très active et implantée dans les écoles primaires du département.

Le partenariat, établi il y a plusieurs saisons, sera largement remanié avec la mise en place des actions suivantes :

- ✓ Intervention du comité sur les rencontres de secteur « scolabad » dans les écoles primaires,
- ✓ Intervention du comité sur les animations ponctuelles de l'USEP (semaine olympique notamment),
- ✓ Prêt de matériel,
- ✓ Formation des enseignants à l'encadrement du badminton.

Le comité relayera et demandera l'appui des clubs locaux sur certaines actions avec pour objectif de rendre visibles les structures locales.

Ce partenariat a deux enjeux majeurs, tout d'abord, faire découvrir le badminton à environ 2 000 enfants par an et ensuite, diffuser les fondamentaux de notre discipline via les formations destinées aux enseignants.

Une note spécifique sur « la stratégie vers les écoles primaires » avec l'ensemble des actions et des détails sera présentée lors de la première année de l'olympiade.

2.2. Soutenir et valoriser la prise en charge des badistes dans les écoles de jeunes structurées

2.2.1. Soutien financier et pédagogique

Afin de promouvoir la formation des jeunes et d'encourager la structuration des clubs sur le territoire essonnien, le Comité apportait jusqu'alors un soutien pédagogique et financier aux clubs labellisés « club-avenir ».

Ce soutien, au même titre que celui de la Ligue Ile-de-France et la FFBaD, reposait sur les résultats sportifs et l'organisation de l'entraînement pour quelques jeunes identifiés et non sur l'organisation générale de l'ensemble des publics constituant une école de jeunes.

Avec ce projet, le comité fait désormais le choix de soutenir les clubs avec une structure jugée suffisante et cohérente.

L'accompagnement reste sensiblement le même, financier et pédagogique, mais ne dépendant pas des résultats, il restera constant tant que le club respectera les critères de structuration.

Une convention de soutien précisant les modalités de soutien sera signée entre le comité et le club.

Un club pourra cumuler les aides fédérales et également être soutenu sur la base des résultats s'il remplit les critères pour être « club tremplin » ou « club avenir ».

Un club dans ce cas-là verra donc sa structuration reconnue et valorisée par le comité et ses résultats reconnus et valorisés par la Ligue Ile de France ou la Fédération.

2.2.2. Valorisation des résultats

Le « challenge école de jeunes », classement départemental des clubs en fonction des résultats sportifs de leurs jeunes sur une saison, sera légèrement remanié pour correspondre aux changements induits par ce projet. Le principe et les finalités (dotation financière et aide à la communication) restent inchangés.

Enfin, les résultats sportifs et les différentes actions menées par ces clubs seront mis en lumière à travers les différents canaux de communication à disposition du comité.

2.2.3. Equipe technique départementale

Les entraîneurs qui interviennent dans les écoles de jeunes structurées ou avec des résultats significatifs seront intégrés à l'équipe technique départementale (ETD) qui a pour rôle de suivre l'évolution du projet et, le cas échéant, de proposer des améliorations.

En parallèle, différentes actions seront menées pour cette ETD :

- ✓ Déplacement annuel sur une structure d'entraînement ou un évènement,
- ✓ Sessions annuelles de formations continues thématiques,
- ✓ Réunions, suivi, échange et partage régulier.

3. Amélioration du niveau de jeu général

En comparaison avec le nombre important de jeunes que compte le comité et les nombreux compétiteurs au niveau départemental, trop peu de joueurs évoluent au niveau régional et national.

L'état des lieux du niveau général des jeunes montre que :

- ✓ **Poussins et benjamins** : Les catégories les plus jeunes n'ont pas de format de compétition adapté à leur âge.
- ✓ **Meilleurs jeunes joueurs** : ces joueurs n'ont pas toujours d'opposition régulière en club.
- ✓ **Pratique pendant les vacances scolaires** :
 - On constate que peu de clubs organisent des stages pendant les petites vacances scolaires et qu'ils ne sont pas toujours complets.
 - L'offre de pratique pendant les vacances d'été est inexistante.

Le comité maintient ainsi certains dispositifs existants et en ajoute d'autres pour permettre une plus grande cohérence de l'offre de pratique et une formation sportive de meilleure qualité.

3.1. Améliorer la qualité de formation des jeunes joueurs

3.1.1. Réforme de l'entraînement et des compétitions pour les poussins et benjamins

Le comité, sur les compétitions pour les poussins et les benjamins, a dressé le constat suivant :

- ✓ Les terrains ne sont pas adaptés : trop grands pour permettre le jeu souhaité en sénior et une mise en pratique des habilités développées en club.
- ✓ Le matériel n'est pas adapté : les volants en plume sont superflus à cet âge et les raquettes sont souvent inadaptées à la morphologie et à la croissance des plus jeunes.
- ✓ Le format des compétitions n'est pas adapté : compétitions trop longues, des matchs trop longs, un classement trop présent.

Ainsi, en lien avec les comités 93 et 95, de nouveaux espaces de matchs (terrains plus petits, filet plus bas) ont été créés pour permettre aux jeunes de s'épanouir et progresser dans les meilleures conditions avec une approche différente : non plus une logique de résultats mais une **logique de compétences**.

Les grands changements de cette réforme sont :

- ✓ Des habilités techniques seront associées à chaque format de terrain,
- ✓ Un joueur passera d'un format de terrain à un autre, sur validation du comité, lorsqu'il aura acquis les habilités du terrain en question,
- ✓ Plus de vainqueur et de dernier : format en ronde suisse sans récompenses finales,
- ✓ Plus de différences filles-garçons : mixité totale sur ces compétitions,
- ✓ Seulement du simple,
- ✓ Un échancier plus lisible pour les parents : une heure de début et de fin,
- ✓ Le salarié du comité « référent départemental des moins de 12 ans » présent sur chaque compétition.

Étant donné son ampleur, cette réforme fera l'objet d'une documentation spécifique composée :

- ✓ D'un livret pour les jeunes badistes,
- ✓ D'une notice technique pour les encadrants,
- ✓ D'un descriptif pour les parents.

Le comité diffusera ces documents dans la 1^{ère} année de l'olympiade à travers les canaux habituels de communication (email, site web, ...).

3.1.2. Offre de compétitions pour les minimes, cadets et juniors

L'offre de compétitions existante reste inchangée pour les plus grands :

- ✓ Trophée Essonne Jeunes – TEJ,
 - Plusieurs niveaux de pratiques allant du niveau Elite au niveau Découverte (promobad avec règles adaptées),
 - 3 étapes en simple,
 - 1 étape en double,
- ✓ Départemental jeunes,
- ✓ Interclubs jeunes : format de compétition par équipe mixte ou masculine sur un ou plusieurs week-ends.

Le coût d'inscription du départemental jeunes s'élève à 5€ par jeune compétiteur.

Le coût de toutes les autres compétitions est pris en charge par le comité pour promouvoir la compétition et permettre l'accès au plus grand nombre.

3.1.3. Offre de stages

Stages clubs pendant les petites vacances scolaires

Pour permettre aux jeunes de s'entraîner pendant les vacances scolaires et aux clubs proposant des stages de les remplir, le comité coordonnera, pour ceux qui le souhaitent, cette offre de stage en faisant le lien entre les clubs organisateurs et les jeunes.

Ainsi, un jeune d'un club qui n'organise pas de stage sur une période de vacances scolaire pourra quand même s'entraîner si un club voisin en propose un.

Un travail d'homogénéisation sera effectué en amont afin d'avoir une offre globale et cohérente.

Stages comité pendant les vacances scolaires

En complément de la coordination des stages clubs, le comité créera une offre de stages pour les jeunes joueurs hors collectifs départementaux.

Stage comité pendant les vacances d'été

Le comité organisera un stage de reprise à l'extérieur ouvert à tous les jeunes, licenciés en Essonne en priorité, sur le même format sportif et modèle économique que les stages sportifs/colonie de vacances sportives estivales.

Ce stage permettra aux jeunes de reprendre la saison plus tôt et de développer le lien et la cohésion entre les différents joueurs du comité présents.

3.2. Soutenir et accompagner les meilleurs jeunes joueurs

Le comité poursuit son soutien envers les meilleurs jeunes joueurs en ajustant son aide financière, en clarifiant son rôle sur les compétitions régionales et en créant un pôle d'entraînement départemental.

3.2.1. Système de détection

Le système de détection se poursuit sur l'olympiade avec deux actions en début de saison :

- ✓ DAD 1 – dispositif avenir départemental 1 : premier échelon de la détection Française concernant les poussins 2 et benjamins 1 qui sert à alimenter les collectifs départementaux et à détecter les joueurs qui seront proposés sur l'étape supérieure, la détection régionale DAR.
- ✓ DAD 2 - dispositif avenir départemental 2 : action départementale concernant les minibads et poussins 1 qui sert à évaluer le niveau de jeu global et à alimenter les collectifs départementaux.

Pour le fonctionnement général de la détection, voir l'annexe 6 « *architecture de la détection fédérale* ».

Le coût de ces deux détectations est pris en charge par le comité.

3.2.2. Collectifs départementaux

Les 4 collectifs départementaux restent en place mais quelques modifications sont apportées :

Collectif minibad

Regroupement mensuel pour les minibads, ce collectif se veut très large et peu restrictif.

L'objectif est ici de regrouper les jeunes ayant envie de jouer sans rentrer dans la performance mais plutôt d'y aborder les notions de fairplay, de solidarité, d'apprentissage ludique et d'appartenance à un groupe départemental.

Ce collectif, étant la porte d'entrée du dispositif, reste gratuit.

Collectif poussin

Regroupement mensuel des poussins avec l'insertion de quelques benjamin 1 en fonction des saisons et des générations.

Le contenu est plus orienté vers la compétition et la préparation des différents éléments s'y rapportant (technique, tactique, échauffement, nutrition etc.).

Ce collectif devient payant : 25€ pour la saison.

Collectif espoir

Stage sur les 4 périodes de vacances scolaires pour les benjamins, minimes et cadet.

Ce collectif est constitué de 2 et 5 joueurs investis et à potentiel par catégorie et par sexe.

L'enjeu ici est de les accompagner sportivement pour performer en compétition et si possible, intégrer le collectif élite.

Ce collectif devient payant : 50€ pour la saison.

Collectif élite

Ce collectif, non limité en termes de place, est constitué des joueurs entre benjamin et cadet qui sont à minima sélectionnés sur les stages régionaux et avec un niveau de jeu interrégional.

Ces joueurs bénéficient d'un accompagnement sportif accru, d'un soutien pédagogique en lien avec les entraîneurs de clubs et d'un soutien financier via la prise en charge de la moitié des frais d'inscriptions, avec un maximum de 50€ par action, des stages Ligue.

Ce collectif, ayant pour objectif d'aider les meilleurs joueurs et de soulager les familles d'une partie des frais liés à leur pratique, reste gratuit.

Actions transversales et sélection

Les actions annexes, telles que les tee-shirts « Essonne Jeunes », le suivi sportif, l'accompagnement des parents, le dialogue avec les entraîneurs ou encore la journée d'intégration pour les espoirs et les élites restent de vigueur.

La sélection pour ces différents collectifs se fait via les détectations départementales, la proposition d'un club ou la sélection du comité suite à des résultats sportifs significatifs.

Regroupement filles

Devant l'engouement des jeunes filles depuis 3 saisons, les deux après-midis dédiées aux filles entre poussines et juniors sont reconduites.

Ces moments conviviaux et ludiques ont pour objectif de présenter les dispositifs départementaux et de susciter l'envie de faire de la compétition.

3.2.3. Pôle d'entraînement départemental

Afin de créer une forte émulation et de favoriser l'opposition des joueurs à fort potentiel poussins et benjamins déjà sélectionnés dans un collectif, une séance d'entraînement hebdomadaire sera créée le mercredi après-midi.

Cependant, cette action n'est pas mise en place tout de suite car elle est conditionnée par un critère qui est développé dans ce projet :

- ✓ Plusieurs écoles de jeunes structurées qui fournissent des poussins et benjamins de niveau régional.

Dès que cette condition sera respectée, le comité mettra en place ce pôle d'entraînement départemental.

3.2.4. Compétitions fédérales

Clarification et modification des modalités d'inscriptions, de la prise en charge des frais d'inscriptions et du suivi des compétitions régionales et nationales. Voici un tableau récapitulatif des différentes prises en charge en fonction des compétitions :

Compétition			Catégorie	Qui sélectionne ?	Qui inscrit ?	Qui paie l'inscription ?	Qui coach ?	Qui fournit les volants ?
Niveau	Nom	Nombre						
Ile de France	Top Elite Régional TER	2	Benjamin + Minime	LIGUE	COMITE	LIGUE	CLUB	CLUB
	Circuit régional jeunes CRJ	4	Poussin à Minime	COMITE	COMITE	CLUB	COMITE	CLUB
	Tournoi labellisé IDF	5	Poussin à Junior	CLUB	CLUB	CLUB	CLUB	CLUB
	Régional Jeunes	1	Poussin à Junior	COMITE	COMITE	COMITE	COMITE	COMITE
	Intercomité régional	1	Poussin à Cadet	COMITE	COMITE	COMITE	COMITE	COMITE
IDF + Centre Val de Loire	Circuit interregional jeunes CIJ	3	Poussin à Cadet	COMITE	COMITE	COMITE	CLUB	CLUB
France	Top Elite National TEN	1 - 2	Benjamin à Minime	FEDERATION	LIGUE	FEDERATION	CLUB	FEDERATION
	Circuit élite Jeunes CEJ	3	Benjamin à Cadet	FEDERATION	LIGUE	CLUB	LIGUE	FEDERATION
	Championnat de France	1	Benjamin à Junior	FEDERATION	LIGUE	CLUB	CLUB	FEDERATION

Les principaux changements sont :

- ✓ Coaching du comité sur les étapes du circuit régional jeunes,
- ✓ Plus de prise en charge des frais d'inscriptions du comité sur les étapes du circuit régional jeunes (les frais d'inscriptions seront refacturés aux clubs après chaque étape).

En cas de désengagement de la Ligue Ile-de-France sur le coaching des CEJ, les clubs devront reprendre à leur charge cette partie.

Concernant les compétitions ouvertes au niveau européen, la Ligue Ile-de-France organise des déplacements sur certaines compétitions de référence (Olv par exemple).

Les autres (IFB jeunes ou Bourges international par exemple) sont entièrement à la charge des clubs.

L'ensemble du projet sera mis en place en septembre 2020, excepté le pôle départemental qui dépend de la réussite de plusieurs actions du projet et de quelques actions déjà entamées lors de la saison 2019-2020 (notamment le stage d'été, le travail avec l'USEP et l'aide à la structuration des clubs).

ANNEXES

ANNEXE 1 – Récapitulatif des aides du comité

THEME	ACTION	SOUTIEN				
		Administratif	Sportif	Matériel	Communication / visibilité	Financier
Ecole de jeunes en cours de structuration	Relation de proximité	oui	oui	-	-	-
	Création créneau minibad	oui	oui	oui	-	-
	Cycle en école primaire	oui	oui	oui	oui	540€ pour 3 cycles
	USEP	-	-	-	oui	-
Ecole de jeunes structurée	Valorisation et soutien	oui	oui	-	oui	400 €
	Challenge école de jeunes	-	-	-	oui	1er : 300€ 2ème : 150€
	Offre de stage	oui	-	-	oui	-
Soutenir les meilleurs jeunes	Collectif Elite	-	oui	-	oui	50% coût stages LIFB
Aide fédérale saison 2020-2021	Club Tremplin	oui	oui	-	oui	500€ LIFB si 1 à 3 joueurs 750€ LIFB si + de 3 joueurs
	Club Avenir	oui	oui	-	oui	1000€ FFBaD 1000€ LIFB

Les différentes aides sont cumulables :

- ✓ Exemple 1 :
 - 3 cycles en école primaire = 540 €,
 - Club labellisé « tremplin » avec 2 joueurs identifiés par la Ligue = 500 €,
 - Seconde position du « Challenge école de jeunes » = 150 €,
 - **Soit 1 190 € au total.**

- ✓ Exemple 2
 - Ecole de jeunes structurée d'après les critères du comité = 400 €,
 - Club labellisé « avenir » = 2 000 €,
 - Première position du « Challenge école de jeunes » = 300 €,
 - **Soit 2 700 € au total.**

ANNEXE 2 – Structuration d’une école de jeunes

Précisions sur les critères fixés par le comité pour une école de jeunes structurée :

- ✓ Un entraîneur principal, diplômé,
 - DEJEPS mention Badminton,
 - Employé à mi-temps :
 - Un contrat à mi-temps s’entend ici sur un emploi classique (plein temps 1582 heures annuelles) et non sur un calcul hors vacances scolaires.
 - A minima, 85% de ce mi-temps, soit 672h devront être consacrées à l’école de jeunes, son encadrement et sa gestion.
 - Il serait idéal d’avoir un salarié avec un plus gros contrat voire un temps plein pour les adultes, les projets sociétaux, l’ajout d’encadrement sur les jeunes etc.
- ✓ Un projet sportif formalisé définissant l’organisation de l’école de jeunes (différents formats possibles),
- ✓ L’organisation de stages : à minima, 6 jours de stages répartis sur 2 périodes de vacances scolaires,
- ✓ Coaching en compétition, par l’entraîneur principal : 4 compétitions dans la saison,
- ✓ Le respect des dispositifs fédéraux :
 - Dispositif Jeunes/EFB – Fondamentaux du jeune joueurs – Parcours de formation du jeune joueur,
 - Travail en lien et en collaboration avec les différentes instances.
- ✓ Une organisation des séances permettant :
 - Une prise en charge cohérente et spécifique de l’ensemble des publics,
 - Un joueur poussin ou benjamin à potentiel doit pouvoir participer à 3 séances hebdomadaires dont 1 séance individuelle.

Deux modèles d’organisations de créneaux sont proposés ci-après pour aider les clubs à définir leur structure :

- ✓ Un modèle basique répondant aux critères minimum de la structuration,
- ✓ Un modèle étendu, plus exigeant mais intéressant comme objectif à atteindre.

Modèle Basique d’organisation des séances

- ✓ 7 séances
 - 1 séance spécifique minibad,
 - 1 séance non-compétiteurs poussin/benjamin,
 - 1 séance non-compétiteurs minime/cadet,
 - 1 séance compétiteurs poussin/benjamin,
 - 1 séance compétiteurs minime/cadet,
 - 1 seconde séance pour les compétiteurs de poussin à benjamin,
 - 1 séance individuelle poussin/benjamin.

	Créneau 1	Créneau 2	Créneau 3
Nom	Entrée dans l'activité	Non compétiteurs petits	Non compétiteurs grands
Public	minibad / poussin 1	poussin/benjamin	minime/cadet
Durée	1h	1h15	1h15
Nb jeunes mini.	6 minibad	-	-
Nb jeunes max.	12 au total	4 / terrains	4 / terrains
	Créneau 4	Créneau 5	
Nom	Compétiteurs petits - séance 1	Compétiteurs grands - séance 1	
Public	poussin/benjamin	minime/cadet	
Durée	1h30	1h30	
Nb jeunes mini.	-	-	
Nb jeunes max.	4 / terrains	4 / terrains	
	Créneau 6	Créneau 7	
Nom	Compétiteurs petits + grands - séance 2	Séance individuelle	
Public	poussin à cadet	poussin/benjamin	
Durée	1h30	1h30	
Nb jeunes mini.	-	1	
Nb jeunes max.	4 / terrains	3	

L'encadrement de ces 7 séances avec les à-côtés liés à l'emploi (coaching, temps de préparation, communication etc.) permet un temps de travail de 672h, soit 85% d'un emploi à mi-temps fixé dans les critères généraux.

Modèle Etendu d'organisation des séances

- ✓ 12 séances avec les modifications suivantes vis-à-vis de la première organisation :
 - 1 séance uniquement minibad,
 - 1 séance pour les minibads à potentiel intégrés aux poussins de bon niveau,
 - Scission par âge sur les deux séances pour les compétiteurs,
 - 2h au lieu de 1h30 pour les séances collectives des compétiteurs,
 - Moins de joueurs sur les séances collectives pour les compétiteurs,
 - 2^{ème} séance individuelle pour les poussins/benjamins,
 - 1 séance individuelle pour les minimes/cadet,
 - 1 séance individuelle pour les filles.

Cette seconde structuration est donnée à titre d'information, elle a pour objectif de donner des idées, des possibilités d'évolution aux clubs ayant la capacité de faire plus que l'organisation Basique.

	Créneau 1	Créneau 2	Créneau 3	Créneau 4
Nom	Entrée dans l'activité	Jeunes à potentiel	Non compétiteurs petits	Non compétiteurs grands
Public	minibad	minibad / poussin à potentiel	poussin/benjamin	minime/cadet
Durée	1h	1h30	1h15	1h15
Nb jeunes mini.	6 minibad	-	-	-
Nb jeunes max.	12 au total	3 / terrains	4 / terrains	4 / terrains
	Créneau 5	Créneau 6	Créneau 7	Créneau 8
Nom	Compétiteurs petits - séance 1	Compétiteurs petits - séance 2	Compétiteurs grands - séance 1	Compétiteurs grands - séance 2
Public	poussin/benjamin	poussin/benjamin	minime/cadet	minime/cadet
Durée	2h	2h	2h	2h
Nb jeunes mini.	-	-	-	-
Nb jeunes max.	3 / terrains	3 / terrains	3 / terrains	3 / terrains
	Créneau 9	Créneau 10	Créneau 11	Créneau 12
Nom	Séance individuelle	Séance individuelle	Séance individuelle	Séance individuelle
Public	poussin/benjamin	poussin/benjamin	minime/cadet	filles
Durée	1h30	1h30	1h30	1h30
Nb jeunes mini.	1	1	1	1
Nb jeunes max.	3	3	3	3

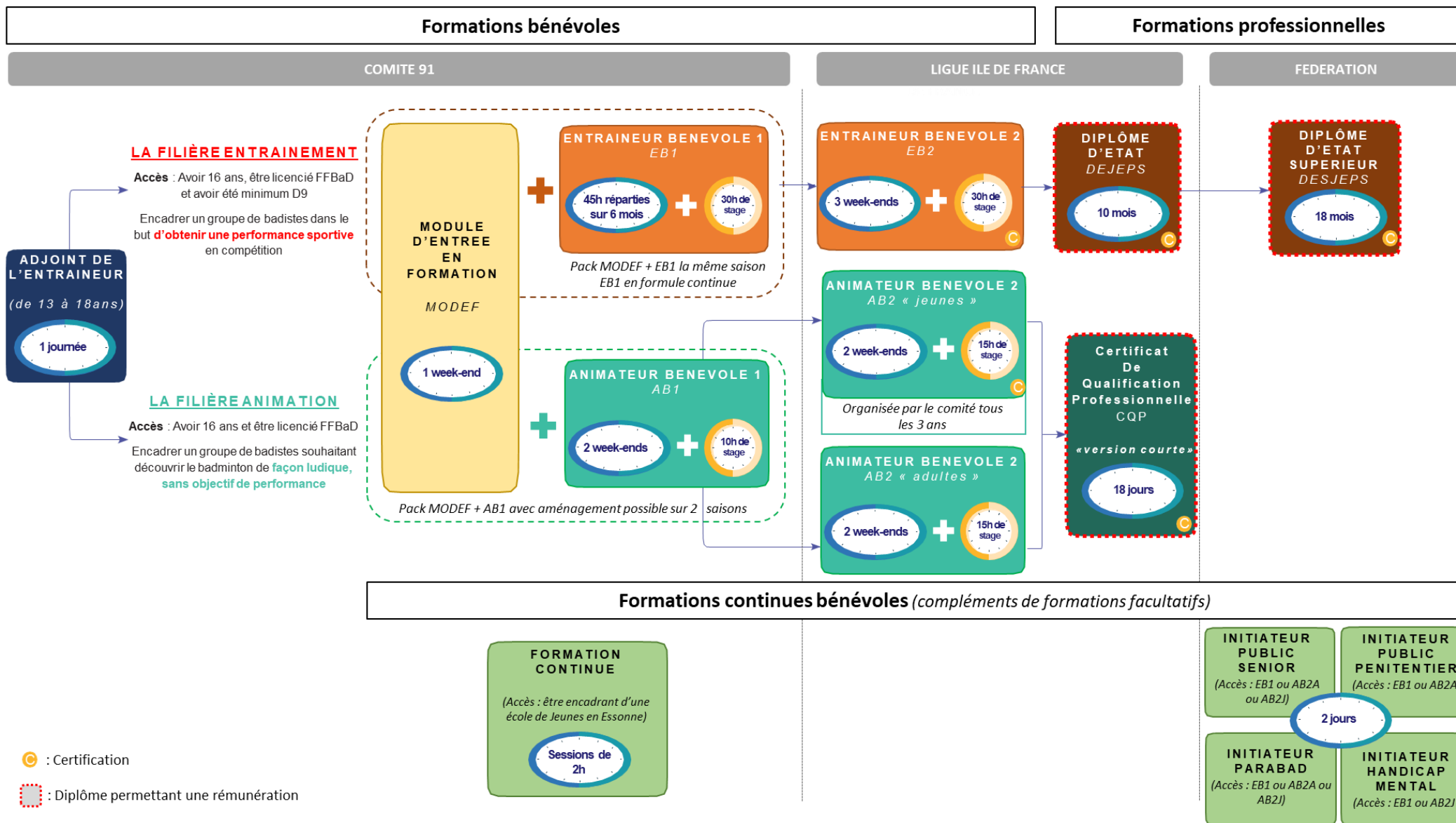
Notes :

- ✓ Il est possible, pour les joueurs poussin ou benjamin à potentiel, d'avoir 2 séances individuelles + 1 collective au lieu de 2 collectives+1 individuelle.
- ✓ Les juniors peuvent être intégrés aux séances minimes/cadets.
- ✓ L'entraîneur principal devra encadrer, à minima, les séances des compétiteurs, les séances individuelles et la séance minibad.
- ✓ Les séances non-compétiteurs pourront être encadrés par des animateurs bénévoles ou professionnels.

De nombreux ajouts ou ajustements peuvent être intégrés, notamment :

- ✓ Création d'une séance « microbad », en amont des minibads, pour les jeunes en école maternelle. (Voir le projet du club de Badminton Sud Essonne - Contact : Fabien Magnol, magnol.fabien@gmail.com)
- ✓ Création de séances semi-individuelles (petit groupe de 5/6 joueurs) faisant office de palier vers les séances individuelles.
- ✓ Augmentation du nombre de séances non-compétiteurs si la demande est forte.
- ✓ Création de séances juniors/jeunes adultes.

ANNEXE 3 – Architecture de la formation des encadrants *



* Document adapté de l'architecture fédérale

ANNEXE 4 – Soutien à la création d’une séance spécifique minibad

Le comité soutiendra la création d’une première séance spécifique minibad ou la réorganisation d’un créneau existant avec les actions suivantes :

- ✓ 1h de créneau au minimum,
- ✓ Au moins 6 joueurs de la catégorie minibad,
- ✓ Possibilité d’intégrer des joueurs poussins 1 avec un niveau débutant en respectant un maximum de 12 joueurs au total,
 - Ce maximum de 12 joueurs pourra être élargi si l’encadrant du créneau est accompagné par d’autres encadrants.
- ✓ Encadrant titulaire d’un des diplômes minimums suivants :
 - Dans le cas d’une école de jeunes en cours de structuration : AB2 Jeunes, EB1, CQP, DEJEPS,
 - Dans le cas d’une école de jeunes structurée : DEJEPS.

Le comité apportera deux types de soutien :

- ✓ Pédagogique
 - 1 soirée de formation générale pour l’encadrant,
 - 1 déplacement du comité, via son responsable sportif, sur la séance en question.
- ✓ Matériel
 - 12 raquettes minibad,
 - 2 tubes de volants plastiques,
 - 1 échelle de motricité.

Les clubs souhaitant bénéficier de ce soutien peuvent contacter le responsable sportif du comité (coordonnées en dernière page).

Note : les écoles de jeunes structurées peuvent prétendre à ce soutien dans le cas d’une création d’un second créneau spécifique minibad.

ANNEXE 5 – Soutien aux cycles en école primaire

Le comité souhaite encourager et soutenir les clubs à intervenir, sous forme de cycle, dans les écoles primaires :

- ✓ Aide administrative
 - Entrer en relation avec une école,
 - Projet pédagogique : écriture, modèle,
- ✓ Financement de l'encadrant du club (encadrant avec un diplôme permettant rémunération)
 - 1 cycle = 6 séances d'une heure,
 - Financement du comité à hauteur de 180€ par cycle dans la limite de 3 cycles maximum soit 540€ possible par saison
 - 3 cycles sur 3 classes différentes,
 - Impossibilité de faire 3 cycles sur la même classe.
 - Un retour et un bilan seront demandés en fin d'action.
- ✓ Prêt de matériel
 - 1 kit pédagogique fédéral pour la durée de l'intervention,
 - Terrains de badminton Artengo (en fonction des stocks disponibles).

Le comité financera 3 clubs maximum par saison.

Si plus de clubs postulent à ce soutien, ils seront classés sur la base des critères suivants :

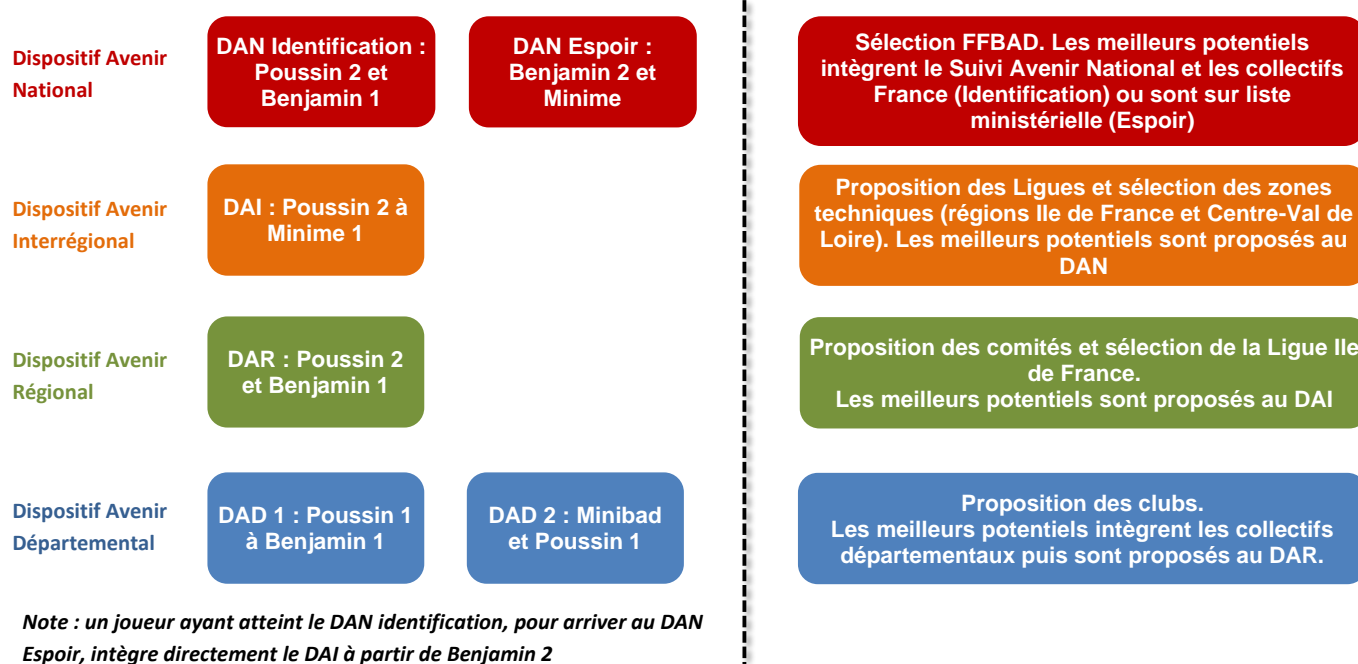
1. Projet du club et insertion de l'action dans une démarche de structuration de l'école de jeunes,
2. Nouvelle demande,
3. Pertinence de la classe encadrée (CP plus intéressant que CM2 par exemple).

Le comité se réserve le droit de ne pas financer de cycles si les projets ne répondent pas aux critères établis.

Les clubs souhaitant bénéficier de ce soutien peuvent contacter le responsable sportif du comité (coordonnées en dernière page).

Note : ce dispositif concerne les écoles de jeunes en cours de structuration.

ANNEXE 6 – Architecture de la détection fédérale



Président du comité départemental

Hervé Bachelier

Elu chargé des jeunes

Robert Thai

Contact

Julien Henin

Directeur

06 83 54 34 00

julien.henin@badmintonessonne.org

Comité départemental de badminton de l'Essonne

Maison départementale des comités sportifs

62 bis Boulevard Charles de Gaulle

91540 Mennecy

www.badmintonessonne.org